

■ **A. Vorlet**, à Tolochenaz, CH-550-0039504-9, vente ambulante - denrées alimentaires - articles de bazar et boissons sans alcool (FOSC du 10.06.1996, p. 3412). Son titulaire étant décédé, l'entreprise individuelle est radiée d'office, conformément aux dispositions de l'art. 152, al. 5 ORC.
Registre journalier no 6849 du 06.05.2009
(05015332 / CH-550.0.039.504-9)